

PROGRAMME DE FORMATION REHAUSSEMENT ET BROWLIFT - 7H



LIEU

319 Route de Vannes, 44800
Saint-Herblain (Rez-de-
Chaussée).

HORAIRES

9h-12h30 / 13h30-17h.

TARIFS

La formation de 1 jour pour le
rehaussement et browlift est
au prix de 350€
correspondant à 7H
d'enseignement.

PRÉREQUIS

Pas de diplôme minimum
requis pour suivre cette
formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Critères d'évaluations réalisés
lors des pratiques sur
modèles, ainsi qu'à l'écrit lors
du QCM.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Il sera remis au début de la
formation un book de
formation à toutes les
stagiaires. A la fin de la
formation, une attestation de
suivi de formation sera remise
aux stagiaires.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La technique browlift permet de discipliner les sourcils récalcitrants afin de leur donner la forme souhaitée. Le réhaussement va permettre de recourber les cils pour un résultat naturel à davantage courbé suivant le souhait. Ces techniques sont très appréciées par la clientèle, dureront environ 1 mois ½ à 2 mois, donc idéales pour leurs départs en vacances...

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire sera apte à argumenter, vendre et pratiquer en toute autonomie le réhaussement de cils et le browlift. Pendant la journée de formation, il sera abordé avec les stagiaires la théorie et la pratique de ce soin. Cette formation leur permettra de pratiquer le soin en autonomie sur clientes en institut ainsi qu'à domicile.

CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroulera suivant la date prévue sur le calendrier joint. Elle dure 7h de formation. Après explication et démonstrations du soin par la formatrice, les stagiaires réaliseront la technique. La formation se déroulera suivant le planning ci-après :

- 9H-10H30 : présentation de la formatrice et des stagiaires et théorie du soin
- 10H30-12H30 : démonstration et premières pratiques des stagiaires
- 12H30-13H30 : pause repas
- 13H30-15H : pratique des stagiaires
- 15H-17H : évaluations et débriefing sur l'ensemble de la formation et réponses aux questions. Remise des attestations.